

Le fil rouge

REVUE TRIMESTRIELLE
DÉPARTEMENTALE
D'HISTOIRE SOCIALE
3^e TRIMESTRE 2018
N°66 - 12€



Luttes pour la paix et solidarité internationale

p.3



Les Jeannette : où quand l'impossible devient possible p.16



68 le Mai de la CGT p.18



Bernard Thibault à Sotteville p.24



Sommaire

p. 3 à 10

Soutien aux peuples en lutte pour la paix et l'indépendance. Une tradition du mouvement syndical.

p. 11 à 15

Témoignages : Roland Ricouard et Jean Garraud.

p. 16 et 17

Les Jeannette : Où quand l'impossible devient possible.

p. 18 à 23

68 le Mai de la CGT

p. 24

Bernard Thibault à Sotteville

p. 25 et 26

Rapport d'activité

p. 27

Comment adhérer à l'IHS et comment recevoir le Fil rouge

Lutte pour la paix et solidarité internationale

Ce numéro du Fil rouge consacre une grande place aux questions liées à la lutte pour la paix et à la solidarité internationale.

Quoi de plus naturel quand on se remémore l'engagement de notre CGT depuis son origine aux côtés des peuples agissant pour leur indépendance et leur liberté, face à un impérialisme tout puissant, n'hésitant pas à bafouer le droit international, comme dernièrement au Moyen Orient. On citera une nouvelle fois Jean Jaurès quand il affirmait « *Le Capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage* ». On pourrait aussi citer Bernard Thibault et son livre « *La 3^e guerre mondiale sera sociale* » tant les ravages de ce capitalisme sont sans limites et engendrent tant de misère dans notre monde.

Oui, nous ne l'affirmerons jamais assez, la guerre n'améliore jamais la situation des travailleurs. Elle est au contraire le terreau fertile de tous les extrémismes : racisme, fascisme, intégrisme...

Oui, notre solidarité, notre soutien aux peuples luttant pour leur liberté, leur droit de choisir librement leurs dirigeants ; hier en Afrique du Sud, au Chili, en Espagne, en Grèce... ; aujourd'hui en Palestine, au Sahara occidental, aux migrants chassés de leurs pays par les guerres, la misère, la famine conséquence entre autres des changements climatiques est une tradition qui honore le Mouvement syndical.

La CGT, à la veille du bicentenaire de la révolution française, définissait la paix comme un droit de l'homme.

Agir pour la paix, c'est aussi agir pour le désarmement nucléaire et toutes les autres armes guerrières. Comment ne pas être révolté d'entendre nos gouvernants affirmer qu'il n'y a plus d'argent pour satisfaire les besoins du service public : transport, santé, éducation, culture..., alors que les budgets militaires explosent ? Ces derniers ont plus que doublé depuis quinze ans pour atteindre, selon la recommandation de l'OTAN, un minimum de 2 % du PIB de chaque pays membre.

Le syndicalisme peut être à l'image de « *l'appel des cent pour la paix* » initié entre autres par Georges Séguay au début des années 1980, un formidable moteur pour éveiller les consciences, refuser la terreur, exiger un monde sans guerre.

Alain BOZEC

2018 SOUTENEZ VOTRE INSTITUT ET LE FIL ROUGE

Cela fait plus de 20 ans qu'existe notre Institut. Vous appréciez notre travail, aidez-nous à faire connaître *Le Fil rouge* autour de vous. Faites adhérer vos ami(e)s, votre syndicat, votre association, votre bibliothèque ou votre municipalité. Notre Institut CGT d'Histoire Sociale est une association loi 1901. À ce titre, elle vit essentiellement des moyens provenant de la cotisation annuelle de ses 400 membres, simple adhérent(e), lecteur ou lectrice, ainsi que grâce au dévouement de ses militants et d'historiens bénévoles. Merci de régler rapidement votre cotisation 2018, vous trouverez les tarifs page 19 et le bulletin d'adhésion réservé à cet effet.

N° 66 - 21^e année

Édité par l'IHS CGT 76

Courriel : ihscgt76@bbox.fr

Site : www.ihscgt76-lefilrouge.fr

N° ISSN : 1625-4503

N° Siret : 7529047220028

Directeur : Jacky Maussion

Responsables de la publication :

Jacky Maussion, Alain Bozec, Sylvain Brière.

Ont participé à ce numéro : Alain Bozec, Serge Laloyer, Daniel Lallier, Roland Ricouard, Jacky Maussion, Sylvain Brière, René Olleville.

Iconographie : Daniel Lallier, Serge Laloyer, Roland Ricouard, Jacky Maussion, Archives municipales du Tréport, IHS CGT, Luc Bourlé, Hervé Legressu.

Conception graphique : Médiris

04 37 28 93 35

www.facebook.com/agence.mediris

Numéro d'émetteur : 522992.

Imprimerie : Public Imprim.



Soutien aux peuples en lutte pour la paix et l'indépendance

Une tradition du mouvement syndical

1 Manifestation place des emmurés à Rouen en 1967.
Source : Collection D Lallier.

Les rédacteurs de cet article n'ont pas seulement voulu relater les actions menées dans le passé, pour imposer la paix, mais montrer que le combat pour l'amitié entre les peuples et pour la paix est partie intégrante du combat syndical, au même titre que le combat social. La fin de la deuxième guerre mondiale est marquée par une volonté d'indépendance des peuples colonisés dans les empires britanniques et français. Pour ce qui concerne plus particulièrement le peuple français, c'est la présence coloniale en Indochine, en Algérie, dans les protectorats du Maroc, de la Tunisie et l'Afrique occidentale.

La guerre d'indépendance des vietnamiens

Des manifestations pour se libérer du joug colonial vont avoir lieu dès 1945 à Sétif en Algérie et à Madagascar en 1947. Elles seront réprimées par l'armée française. C'est au Vietnam que cette volonté de libération nationale est la plus affirmée.

Les négociations engagées avec les autorités françaises et vietnamiennes n'aboutissent pas et, le 2 septembre 1945, le Parti Communiste Vietnamien proclame la République Démocratique du Vietnam. Le gouvernement français s'y oppose. Le 23 novembre 1946, la marine française bombarde Haiphong et un corps expéditionnaire militaire y



Par Serge Laloyer



et Daniel Lallier

2 Manifestation lors de l'appel de Stockholm pour la paix. Source : Collection D Lallier.

3 Autocollant publié par l'Union départementale des syndicats CGT de Seine-Maritime.

4 Congrès de l'Union locale des syndicats CGT du Havre le 1^{er} avril 1969.

Source : Collection D Lallier.



est envoyé. La guerre va durer neuf années, elle se terminera par la défaite militaire de la France le 20 juillet 1954.

Pendant ces neuf années, les organisations de la CGT soutiendront le peuple vietnamien pour réclamer la paix sous les formes les plus diverses, comme les dockers et grutiers des ports de Rouen, du Havre, de Dieppe qui refuseront de charger le matériel militaire. Des jeunes marins faisant leur service militaire refuseront de participer au combat. Le plus connu est le communiste Henri Martin, condamné à la prison. Il devra sa libération à un grand mouvement de solidarité (PCF, CGT, organisations de jeunesse).

dû se cacher dans la boue tant de fois pour fuir les ratis-sages des soldats de mon pays ». En quelques mots toute l'horreur de la guerre est rappelée.

La défaite de l'armée française au Vietnam n'est pas passée inaperçue pour les peuples d'Afrique du Nord. Le gouvernement français, dirigé par Pierre Mendès France, sent qu'il faut lâcher du lest et donc négociera l'indépendance de la Tunisie en 1955 et celle du Maroc en 1956, mais pas celle de l'Algérie considérée comme département français.

Le 1^{er} novembre 1954, une nouvelle guerre coloniale commence, elle durera 8 ans

« Des jeunes marins faisant leur service militaire refuseront de participer au combat. »

Pour connaître le prix payé par le peuple vietnamien, citons le témoignage d'un reporter du journal « L'Humanité » Madeleine Riffaud : « après les accords de Genève, je visitais pour la première fois le Nord Vietnam ravagé par le colonialisme et la sale guerre des troupes françaises. Je me trouvais sur un sol imprégné de napalm, en face de gosses vietnamiens qui avaient

Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1954, sur l'ensemble du territoire algérien, des gendarmeries, des casernes, des bâtiments administratifs sont attaqués par des groupes armés qui formeront plus tard l'ALN (Armée de Libération Nationale) et le Front de Libération Nationale. Le 5 novembre, le gouvernement français interdit les mouvements nationalistes algériens. Fort du principe que l'Algérie est un département français, le Ministre de l'intérieur François Mitterrand déclare : « L'Algérie c'est la France et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne ».

Benoît Frachon Secrétaire Général de la CGT était à Alger le 1^{er} novembre 1954, et lui tenait un autre discours. Citons-le : « représentant de la classe ouvrière, je suis un patriote français qui aime son pays, ses coutumes, sa culture. Je suis le représentant de cette classe ouvrière qui porte en elle, après que la bourgeoisie l'ait abandonné, le sentiment national profond qui ne tolère pas sans réagir qu'on touche à ses libertés et à son indépendance ; et pour cela je sais que chaque patriote de chaque pays du monde a les mêmes sentiments que moi à l'égard de sa patrie ».

Sans relâche, pendant toutes ces années, les militants de la CGT avec d'autres organisations syndicales, politiques et pacifistes, vont mener une bataille ardue pour exiger le cessez-le-feu en Algérie. Ces luttes vont prendre des formes d'actions diverses traduisant la volonté des travailleurs de voir mettre fin à cette guerre et d'accorder aux Algériens leur indépendance.





5 Affiche publiée en 1954 par la CGT pour la paix au Vietnam.

Source : IHS CGT

Les soldats du contingent contre la guerre

A la différence de la guerre d'Indochine, où sur place l'armée française était composée de volontaires, en Algérie et au Maroc, à partir de 1954, des soldats du contingent seront engagés. En 1955 il est décidé de rappeler des soldats libérés de leurs obligations militaires. Toutes les classes d'âge appelées au service militaire seront envoyées en Algérie et maintenues après la durée légale de 18 mois. Le 4 février 1955, le Ministre de l'intérieur François Mitterrand déclare à l'Assemblée Nationale « J'ai envoyé le contingent et je

ne regrette pas » ; le 25 mai 1955 le député communiste Raymond Guyot dépose, sans succès, une proposition de loi à l'Assemblée Nationale « interdisant en temps de paix l'envoi de jeunes du contingent sur des territoires où se déroulent des opérations militaires », ceci dans la mesure où le gouvernement considérait que c'était du maintien de l'ordre.

Août 1955, la colère gronde dans les casernes

Prenons quelques expressions de cette colère, de ce refus d'être maintenu ou rappelé :

À Bordeaux, un train transportant 1000 soldats en partance pour l'Afrique du nord mettra sept heures pour atteindre Toulouse ; les jeunes réussiront à l'arrêter 17 fois,

À Paris, gare Montparnasse, des centaines de soldats ne scandent « *pas de rappelés en Algérie* »

À Lyon, dans les gares, ils sont 400 à faire un « *sit-in* »

« La bataille entre policiers et manifestants durera jusque tard dans la nuit. »

À Paris, 500 soldats catholiques diffusent un tract disant « *leur honte de servir par la violence une cause qui n'est pas celle de l'ensemble des français* » ; ils transmettront une lettre au Président du Conseil des Ministres exprimant le même sentiment

À Tulle, les cheminots empêcheront un train de matériel militaire de partir

À Rouen, les dockers refusent de charger du matériel militaire à destination de l'Algérie. Menacés de sanction ils se mettent en grève

À Rouen, le 5 octobre 1955 des soldats se révoltent à la caserne Richepanse. Depuis plusieurs semaines des rappelés étaient cantonnés avec des soldats du 406^e RAA. A 22 heures les rappelés sont informés de leur départ pour le Maroc, tandis que les jeunes appelés étaient envoyés en manœuvre dans la Somme. Le lendemain les 600 soldats du 406^e RAA refusent collectivement de monter dans les camions. Le 7 octobre, consignés dans la caserne, les soldats défoncent, à l'aide d'un camion, le mur de la caserne et sortent en ville. C'est alors que les forces de police veulent leur faire réintégrer la caserne ; une première escarmouche oppose policiers et rappelés. La population est alertée. Immédiatement, à l'appel de la CGT, des débrayages se produisent : chez les employés communaux de Petit Quevilly, les cheminots de Rouen-Sotteville, les métallos des chantiers de Normandie, la CFEM, sur les chantiers de construction, chez les dockers. A 18 heures, 5 à 6000 salariés sont rassemblés place des chartreux. Objectif : soutenir les soldats et les ravitailler. Les forces de police ne peuvent arrêter l'avancée de cette foule accompagnée d'élus communistes, de dirigeants de l'UD CGT, de prêtres en soutane, de militants socialistes et communistes. Un meeting va s'improviser avec un ora-

T'AVAIS TOUT JUSTE 18 ANS...

Qui n'a pas en mémoire cette chanson de Maxime Leforestier écrite en 1972,

10 ans après la fin de la guerre d'Algérie et en pleine guerre du Vietnam, véritable pamphlet antimilitariste interdit à la radio, et pourtant reprise en cœur par la jeunesse de l'époque :

« *Tu avais juste dix-huit ans,
Quand on t'a mis un béret rouge,
Quand on t'a dit : « Rentre dedans
Tout ce qui bouge. »
C'est pas exprès qu't'étais fasciste,
Parachutiste ...* »

Nous pourrions aussi citer Jacques Prévert avec son célèbre « *qu'elle connerie la guerre* » magnifique poème écrit en 1946, chanté entre autres par Barbara et Yves Montand, et évoquant le bombardement de Brest par les allemands en 1946. Nous sommes en 2018 et dans ce monde, la paix reste un combat de tous les jours. Chaque seconde, des enfants meurent, des familles voient leur maison détruite, des milliers de migrants fuient leur pays en guerre....

Notre institut revient sur ces périodes douloureuses, « honteuses », que constituent les guerres et les guerres coloniales en particulier. La classe ouvrière, la CGT, hier comme aujourd'hui, ont toujours été à la pointe du combat pour la paix et l'émancipation des peuples. Le 52^e congrès confédéral sera également un moment fort pour réaffirmer l'attachement de la CGT à ses valeurs, sa solidarité inébranlable aux travailleurs du monde entier, aux migrants. L'article écrit par Serge Laloyer et Daniel Lallier « *Soutien aux peuples en lutte pour la paix et l'indépendance, une tradition du mouvement syndical* », les témoignages de Roland Ricouard et Jean Garraud en seront les premiers éléments. Conférences, cycle cinéma en partenariat entre autres avec le mouvement de la paix, ARAC, poursuivront à l'automne et au cours de l'année 2019 notre éclairage.



teur CGT et un responsable communiste. C'est alors que CRS et gendarmes mobiles se ruent sur la foule à coups de matraques, de grenades. La bataille entre policiers et manifestants durera jusque tard dans la nuit, ces violences se reproduiront durant trois jours. Le 9 octobre, à 3 heures du matin, les rappelés seront embarqués, encadrés de CRS. Des manifestants ont été blessés, d'autres sont arrêtés, condamnés, des soldats seront traduits devant un tribunal militaire. La lutte se poursuivra pour exiger l'arrêt des poursuites et la libération des soldats emprisonnés.

1956 la lutte va s'amplifier

Le 26 mars au Havre, les ouvriers algériens de l'usine Nickel et des tréfileries font grève pour réclamer la grâce des militants algériens condamnés à mort par les tribunaux français.

Le 24 mai, manifestation en gare du Havre pour s'opposer au départ des rappelés.

Le 29 mai, les métallos cessent le travail à 17 heures et tiennent un meeting à Franklin.

Le 7 juin, 4000 manifestants sont rassemblés à l'appel de l'UL CGT du Havre. Les mères des rappelés participent à la manifestation.

Le 15 novembre 1957 à Rouen, Le Havre, Dieppe, Elbeuf, des actions de solidarité avec le peuple algérien et pour la paix sont organisées.

Les dockers de Rouen, Le Havre, Dieppe refusent de charger le matériel pour l'Algérie.

Le coup d'état du 13 mai 1958

Profitant de la démission du gouvernement, les dirigeants de l'armée et des forces partisans de « l'Algérie française » organisent à Alger un coup d'état et décident de créer un comité de salut public, présidé par le général Massu chef des parachutistes. L'armée occupe tous les bâtiments publics et lance un appel au Général de Gaulle pour qu'il prenne le pouvoir « pour sauver le pays », déclare l'armée.



La CGT appelle à l'action et déclare : « *la classe ouvrière est résolument opposée à tout pouvoir personnel et à toute dictature militaire* ». Grèves et manifestations se multiplient dans tout le pays.

Le 1^{er} juin 1958, la majorité de l'Assemblée Nationale investit De Gaulle comme chef du gouvernement. Fort de ce soutien, De Gaulle propose une nouvelle constitution qui renforce les pouvoirs du Président de la République. Un référendum est organisé. La CGT, le PCF appellent à voter NON, sans succès : De Gaulle obtient 80 % des voix. La lutte pour la paix en Algérie doit continuer, d'autant que De Gaulle, par ses discours dans les villes algériennes, renforce la position des partisans de l'Algérie française. Il faut attendre septembre 1959 pour qu'il admette que des moyens pour arrêter cette guerre doivent être recherchés. Il est sous la pression des actions menées par les forces de paix, de la condamnation de l'ONU, du soutien de la Tunisie, de l'Egypte et du FLN algérien. Ceci ne fait pas l'affaire des ultras, civils et militaires, sur le terrain. Le 24 janvier 1960, ils vont occuper avec la complicité d'une partie de l'armée, le quartier des facultés d'Alger. Ils dressent des barricades et tentent de gagner à leur cause les européens d'Alger.

La riposte s'organise en France

CGT, CFTC, FEN, UNEF appellent les travailleurs, les étudiants à faire grève et à manifester pour faire échec à ce coup de force. Les objectifs des syndicats sont clairs : « *écraser les forces fascistes, exprimer clairement la volonté d'en finir avec la guerre d'Algérie, affirmer l'attachement de la classe*

6 Manifestation à Rouen contre la guerre. Source collection D. Lallier

7 Manifestation à Rouen contre l'OAS.



8 Contre la guerre du Vietnam à Rouen. Source collection D. Lallier

9 Solidarité avec le peuple palestinien. Source collection S. Laloyer

ouvrière à la démocratie ». Des millions de salariés arrêteront le travail dans tout le pays.

Le 27 octobre 1960, nouvelle journée nationale d'action pour la paix. L'appel va au-delà des syndicats. Le PCF, le PSU, le Mouvement de la paix, l'Union des femmes françaises, les Jeunesses communistes, la JOC se joindront au mouvement.

Le 8 janvier 1961, un référendum pour ou contre l'autodétermination est organisé mais avec des restrictions ne permettant pas l'indépendance. La CGT appelle à voter NON.

Le 22 avril 1961, nouveau putsch à Alger

Les généraux SALAN, CHALLE, JOUHAUX, ZELLER prennent le pouvoir en Algérie. Le soutien militaire se réduit à 2 régiments de paras de la légion et des commandos de l'armée de l'air. Les soldats du contingent ne suivent pas. En France l'état d'urgence est décrété. Les centrales syndicales appellent à une grève et des manifestations pour exiger la condamnation des généraux et de leurs complices. 12 millions de salariés feront grève.



Le 21 mai 1961 les négociations avec les représentants algériens commencent.

En France et dans les villes algériennes les généraux félons et les ultras créent une armée secrète (OAS) qui va multiplier les attentats. En octobre 314 attentats. Des écrivains, un sénateur communiste Raymond Guyot, un Ministre André Malraux verront leur appartement plastiqué.

Le 17 octobre 1961, le Préfet de police Papon interdira à 20 000 travailleurs algériens de manifester dans Paris. La police frappe à coup de crosse de fusil, jette dans la Seine les blessés. Il y a des morts parmi les manifestants.

Le 8 février 1962, 60 000 personnes répondent à l'appel à manifester dans Paris pour la paix et contre les attentats de l'OAS. Les forces de police chargent à la fin de la manifestation : 250 blessés, 9 morts, tous adhérents CGT et communistes.

Le 19 mars 1962, les accords d'Evian sont signés. C'est la victoire du peuple algérien, c'est une victoire pour toutes celles et tous ceux qui, en France, ont combattu pour la paix et l'émancipation des peuples opprimés.

Non à l'intervention militaire américaine au Vietnam

Conformément à l'accord Franco-Vietnamien du 19 juillet 1954 le Vietnam est divisé en deux Etats, le Nord et le Sud, le Laos et le Cambodge. La péninsule indochinoise est libérée de la domination française. Dès janvier 1961 les Etats Unis d'Amérique vont être présents militairement au Sud Vietnam pour soutenir un gouvernement à leur solde. Le 20 janvier de cette même année, le Président Kennedy envoie 15 000 soldats US pour conseiller et épauler les Sud Vietnamiens, confrontés aux attaques de guérilla du Front National de Libération du Sud Vietnam (FNL) que la presse occidentale appelle Vietcong. Dès 1964, des bombardiers US attaquent le territoire indépendant du Nord-Vietnam. Au sud l'armée américaine va mener une guerre de représailles contre la population, aidée par l'armée Sud-Vietnamienne. Pour les dirigeants américains, il faut éviter par tous les moyens (militaires, politiques) la prise de contrôle du pays par les partisans du FNL et des communistes. Face à cette agression, une nécessité s'impose : la protestation du monde du travail, de tous les partisans de la paix, pour exiger l'arrêt de la guerre et le retrait de l'armée américaine.

La protestation, la solidarité avec le peuple du Vietnam s'organisent

Décembre 1965 la protestation va s'organiser en Seine Maritime à l'appel du mouvement de la paix, des organisations syndicales, des partis politiques

PCF, PSU, de la ligue des droits de l'homme (LDH), des organisations de jeunesse JCF, ACO, JOC.

L'Union Départementale CGT, dans une déclaration, appelle ses organisations à condamner les raids américains sur le Nord Vietnam en s'adressant à l'ambassade des USA à Paris et au Consulat du Havre.

Le 6 avril, l'Union Locale de Rouen appelle les salariés à affirmer leur solidarité matérielle et morale à l'égard des peuples du Nord Vietnam, du Laos et du Cambodge, à condamner l'odieuse guerre au Sud Vietnam et à se joindre à l'appel du mouvement de la paix. L'appel sera entendu à Rouen. Le 11 avril la place des emmurés sera noire de monde. Les manifestants défilent jusqu'à la préfecture en scandant « *paix au Vietnam – US assassins* ».

Au Havre, après une prise de parole à Franklin, les manifestants se rendront à l'hôtel de ville. A Elbeuf, un meeting rassemblera 200 participants. A Saint Etienne du Rouvray, 150 employés communaux réunis par la cellule communiste, adoptent une déclaration exigeant l'arrêt des bombardements, et demandent au gouvernement français de condamner l'emploi par l'armée US des gaz asphyxiants, toxiques et bactériologiques, rappelant au gouvernement français que la France est signataire de l'accord de Genève de 1954.

Le 10 octobre 1965, le mouvement de la paix organise un rassemblement devant la base aérienne USA d'Evreux pour réclamer l'arrêt de l'agression sur le Nord Vietnam. Ils sont 2000 participants à être venus en convois de voitures de Seine Maritime, de l'Eure, de l'Oise.

Le bureau de l'UD CGT souligne le danger grandissant que font courir les décisions du gouvernement américain d'accentuer les bombardements contre la République du Nord Vietnam. L'UD CGT appelle toutes les organisations syndicales à redoubler d'initiatives et d'efforts à l'exemple des syndicats des dockers de Rouen, du Havre et de Dieppe pour que s'exprime la volonté des travailleurs exigeant l'arrêt de l'agression, le règlement pacifique du conflit.

1967, un bateau pour le Vietnam

A l'initiative du PCF, de la CGT, du mouvement de la paix, il est décidé d'envoyer à la population du Nord Vietnam un bateau de matériel, d'équipement, de biens de consommation et médicaux. Ce bateau, un cargo soviétique, sera chargé au Havre et Marseille, rempli des produits collectés dans les différentes régions de France.

Les protestations, la volonté de paix, la solidarité avec le peuple vietnamien vont se manifester et s'amplifier dans de nombreuses capitales européennes : Londres, Rome, Berlin, Stockholm, Bruxelles, Paris.



Aux Etats Unis, anciens combattants revenus du front, étudiants, artistes, intellectuels manifestent dans les grandes villes et les universités.

En France, le Président De Gaulle fait connaître au gouvernement américain son désaccord avec cette guerre et condamne les bombardements sur le Nord Vietnam. Le 1^{er} septembre 1966 à Phnom-Penh, capitale du Cambodge, devant une foule de 100 000 personnes, il réaffirme le désaccord de la France avec l'intervention américaine. Le 8 février 1968 dans une lettre à Ho Chi Minh, il rappelle la condamnation de l'intervention.

10 Manifestation au Havre à l'appel du Mouvement de la Paix.

Source collection D. Lallier

« Il y a des morts parmi les manifestants »

Le président des USA, Lyndon B Johnson, constate que l'opinion nationale et internationale se retourne contre cette guerre. Il annonce la suspension des bombardements et accepte l'ouverture de négociations.

Les 30 – 31 janvier 1968, à l'occasion de la fête du Têt, les forces du nord et du front de libération du sud Vietnam lancent une offensive. 84 000 soldats attaquent 8 villes méridionales du sud Vietnam tenues par l'armée US et les troupes du gouvernement Thieu. Ils réussiront, au prix de nombreuses pertes (40 000 morts), à occuper l'aéroport de Saigon, le siège de la radio, l'ambassade américaine.

Le gouvernement américain commence à se rendre compte que leur formidable armement, leurs avions, les 400 000 soldats appuyés par des milliers de soldats sud vietnamiens du gouvernement fantoche de Saigon, ne permettront pas de faire du sud Vietnam une base militaire avancée, aux portes de la Chine communiste, et d'éviter l'influence de l'URSS sur la péninsule indochinoise. Il lui faut négocier. Les pourparlers vont se tenir à Paris et le gouvernement du nord Vietnam imposera une délégation du front de libération du sud Vietnam.

Le soutien au peuple vietnamien doit continuer

La protestation, les actes de solidarité vont se poursuivre en France, dans d'autres pays européens, en Europe de l'Est et en Union Soviétique. Des membres de la délégation vietnamienne aux négociations de Paris se rendront à Rouen pour remercier les dockers, la CGT et le PCF de leur soutien. Ils prendront la parole devant les 1500 dockers réunis le matin à l'embauche. C'est d'autant plus nécessaire que les américains freinent les négociations.

11 Rassemblement en solidarité avec les réfugiés Chiliens à Rouen en 1973.
Source collection D. Lallier



La guerre se poursuit

Le 18 décembre 1972, les bombardiers B52 bombardent Hanoï. La défense anti aérienne vietnamienne annonce avoir abattu le 4 000^e avion de l'US Airforce.

A Rouen la solidarité se poursuit : un navire de guerre de l'US Navy a rendu visite à Rouen. Amarré dans le port l'équipage invite la population à le visiter. C'est l'occasion pour des militants de la jeunesse communiste de se joindre aux visiteurs et de déployer une banderole « paix au Vietnam » sur le navire avant d'être évacués manu militari par l'équipage.

Le 30 décembre, le Président Nixon annonce la reprise de la conférence de Paris.

En mars 1973, des soldats américains rentrent au pays, mais au mois d'août l'aviation US bombarde le Cambodge.

Le 26 mars 1975, les forces du front de libération prennent les villes d'Hué et Danang. Le 30 avril Saigon tombe et devient Ho Chi Minh ville. Les derniers américains, soldats, diplomates évacuent en catastrophe Saigon par hélicoptères et bateaux de l'US Navy. Une guerre de 30 ans se termine. Le Vietnam est libre, le peuple est maître de son destin. La démonstration est faite qu'un peuple déterminé à lutter pour son indépendance peut infliger une formidable défaite à l'impérialisme américain et à sa puissante armée. Il aura fallu trente ans de guerre, des centaines de milliers de morts, des villes et villages ravagés pour vaincre le colonialisme français et l'impérialisme américain.

Contre l'arme nucléaire et les armes de destruction massive

Le mouvement mondial pour la paix présidé par Joliot-Curie, réuni à Stockholm, lance, en mars 1950, une pétition pour obtenir l'interdiction de l'arme atomique. A cette époque seuls les USA et l'URSS possèdent la bombe atomique.

La pétition recueillera 500 millions de signatures dont 14 millions en France. D'autres pays comme la France, la Grande Bretagne vont se doter de cette arme dans les années 1960. Aujourd'hui, malgré le traité de non-prolifération des armes nucléaires de 1968, d'autres pays la possède (Israël, Pakistan, Inde, Chine, Corée du Nord).

Le souci de l'action pour le désarmement indispensable pour aller vers la paix a connu des temps forts avec l'exigence du démantèlement des fusées Pershing (USA) et SS20 (URSS). Ces fusées installées en Europe étaient munies d'ogives nucléaires. En 1983, à l'initiative de Georges Séguy, un appel de 100 personnalités françaises est rendu public. Cet appel demande le retrait et la destruction de ces armes et rappelle la volonté des peuples que le monde renonce définitivement à l'armement nucléaire.

En Seine Maritime l'appel est relayé par un appel de 70 personnalités (élus politiques, artistes, écrivains, enseignants, universitaires, syndicalistes, associations de jeunesse). L'objectif est de faire signer une pétition allant dans le sens de l'appel des 100 et d'organiser une marche pour la paix et le désarmement. Le 28 octobre 1984, elle rassemblera 350 000 personnes à Paris. Ce rassemblement fut précédé de plusieurs initiatives dans le département mais aussi dans les pays d'Europe : Allemagne, Italie, Norvège, Espagne, Pays Bas, Grèce, Roumanie, ainsi qu'au Japon et aux Etats Unis.

A la suite d'un accord USA-URSS, ces fusées seront retirées du sol européen et démantelées.

La situation actuelle montre la nécessité pour le mouvement syndical de rester vigilant, d'agir et impulser un large rassemblement de solidarité :

Pour une paix durable

Pour que les conflits actuels se règlent par la négociation dans les organisations internationales

Pour que les ressources économiques servent à assurer le développement des nations et des peuples plutôt que les engins de destruction et de mort.

SOURCES

- *Le Fil Rouge* – articles sur la guerre d'Algérie
- *L'Avenir de Seine-Maritime*
- *L'Humanité*

Pourquoi y être allé ?

Par Alain Bozec



Roland Ricouard a 15 ans lorsqu'il adhère à l'Union de la Jeunesse Républicaine Française. C'est déjà un militant actif, engagé, en particulier pour que soit mis fin à la guerre d'Indochine. Il participe à toutes les actions contre la guerre d'Algérie et l'envoi des appelés du contingent.

Le 7 juin 1956, Roland Ricouard est parmi les manifestants qui s'opposent au départ du train des appelés à la gare du Havre. Une manifestation réprimée violemment par les forces de l'ordre qui, outre les manifestants, durent affronter le soutien efficace des traminaux et des ouvriers du bâtiment qui, de leurs échafaudages, arrosaient copieusement les forces de l'ordre de leur sac de plâtre. C'est dans ce contexte que, comme tous ou presque les jeunes de sa génération, il sait qu'il sera appelé à combattre en Algérie contre un peuple luttant pour son indépendance. Roland Ricouard a 20 ans quand il reçoit l'ordre de partir en Algérie. Il travaille à la Ville du Havre, il est syndiqué, milite à la CGT et au Parti Communiste Français. En 2006, Roland a écrit un livre, un témoignage poignant, retraçant les espoirs, les engagements, les doutes d'un jeune militant face à la guerre d'Algérie, avec cette interrogation majeure qui est le titre de son livre « *Pourquoi j'y suis allé* ». Nous avons rencontré Roland Ricouard.

« Pourquoi j'y suis allé » ?

« Je n'ai toujours pas la réponse. Cette guerre contre le peuple algérien, je la combattais, je la savais injuste, cruelle, inutile et sans issue. J'avais également une profonde admiration pour ceux qui, à l'exemple de Alban Liehti, Claude Depretz qui sera professeur d'éducation physique au lycée de Montivilliers, Claude Vinci*, tous militants communistes, devenus « *des soldats du refus* ». Ils ont eu le courage de refuser de prendre les

armes contre le peuple algérien. Ils en ont payé le prix fort : 6 ans de prison assortis de multiples brimades. Notons d'ailleurs qu'ils ne furent jamais réhabilités alors que les généraux putschistes de la bataille d'Alger, les Challe, Jouhaux, Salan, Zeller ont tous bénéficié de la loi d'amnistie, réintégrés dans leur grade avec avantages qui vont avec (salaires, retraites...). Moi, j'étais partagé entre cette admiration et le fait, comme militant, de rester aux côtés des jeunes appelés, estimant que nous devons poursuivre notre combat au sein de l'armée. Ajoutons à cela un environnement familial touché par la maladie, qui n'aurait pas supporté de me voir emprisonné pour de longues années. C'est ainsi que je suis parti en Algérie le 3 septembre 1958 pour 38 mois. »

1 Roland Ricouard

« Cette guerre contre le peuple algérien, je la combattais, je la savais injuste, cruelle, inutile et sans issue. »

L'humiliation des jeunes appelés

« A mon arrivée, ma première réaction en posant le pied sur le sol algérien a été de me sentir coupable. C'est un sentiment qui me poursuit encore aujourd'hui.

2 Dessins de
Roland Ricouard



Que faisais-je là ? La formation militaire individuelle ou collective avait tout d'un régime d'abêtissement, de dépersonnalisation, d'humiliation. Le sergent instructeur était une véritable caricature de pédagogue, prétentieux, hargneux ; ses cours sous différentes formes avaient pour seul objectif de nous convaincre que nous devions notre présence en Algérie aux sales « *fellaghas* », qu'il convenait d'exterminer au plus vite, ainsi qu'à ceux qui les soutenaient en France, et en particulier les rouges, les communistes. Toutes ces séances se déroulaient dans une pièce aux murs tapissés d'affiches représentant des patriotes algériens avec des têtes de rat, rampant, écoutant aux murs, ron-geant...

« J'ai vu surtout l'horreur, celle de prisonniers lynchés, frappés à coups de poings et de canne en bois, menacés de couteau, jetés à terre, piétinés, pour les faire parler. »

La misère du peuple Algérien, sa dignité, son courage

« Ce qui me frappa lors des premières sorties dans les quartiers arabes d'Oran « *Medioni* » « *Lyautey* » « *Nanur* », c'est l'extrême pauvreté de la population et les conditions misérables de leur existence. On était très loin de la version officielle de l'apport* extraordinaire pour les populations, de la colonisation française. Ces quartiers, ou plus exactement ces ghettos, étaient constitués de gourbis faits de vieilles tôles servant de logements ; chômage, maladies, promiscuité étaient choses fréquentes dans ces quartiers dépourvus d'assainissements, aux rues presque toutes en terre et non entretenues, où l'air était difficilement respirable. L'Algérie des Algériens n'avait rien du paysage idyllique de carte postale avec ses plages son soleil, ses citronniers.... »

Ma guerre

« Des heures à marcher sous un soleil de plomb, des bouclages de terrains accidentés à la recherche de caches du FLN, des villages vidés de leur population. En entrant dans certains villages me revenaient en mémoire les images des actualités montrant l'enthousiasme des populations algériennes défendant leurs villages avec l'armée française. Tout au plus, j'ai vu quelques villageois non armés à qui on n'avait pas laissé le choix, servir de guetteur, et qui portaient sans crier gare à la première occasion. J'ai vu surtout l'horreur, celle de prisonniers lynchés, frappés à coups de poings et de canne en bois, menacés de couteau, jetés à terre, piétinés, pour les faire parler. J'ai vu la dignité de ces femmes, la terreur dans les yeux des enfants, que des gradés vulgaires et forts de toute une compagnie, entouraient et les forçaient à assister au spectacle. L'horreur encore d'obliger des prisonniers tenus en laisse comme des chiens servir d'appât pour déloger les combattants du FLN cachés dans les grottes. La honte de voir ces femmes traitées pire que des chiens et du silence coupable de nombre d'entre nous dans cet environnement des plus hostile. »

La lutte pour la paix, la solidarité internationale

« A mon retour au Havre, marqué au plus profond de moi-même, je repris aussitôt mes activités militantes. Le 19 mars 1962 fut pour moi un grand jour qui a marqué la fin d'un cauchemar. J'ai aussitôt milité au sein de la FNACA et de l'ARAC pour qu'au-delà de la commémoration officielle marquant la fin de la guerre d'Algérie, cette date soit l'occasion d'affirmer l'amitié entre le peuple français et le peuple algérien. Autant dire que quelques années plus tard, j'ai ressenti une profonde amertume lorsque le gouvernement, présidé par Lionel Jospin, a retiré le texte de loi voté par l'Assemblée Nationale le 22 janvier 2002, instituant le 19 mars comme journée du souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie. La droite et des associations la représentant n'en voulait pas. C'est ainsi que ce projet de loi ne passa jamais au vote du Sénat dans une indifférence totale, y compris des par-

lementaires et ministres communistes. Mon engagement actif et déterminé au sein du Parti Communiste Français m'amena à participer à tous les combats, aux luttes de la classe ouvrière. Elu adjoint au Maire du Havre jusqu'en 1995, la question de la paix, de la solidarité internationale, de la lutte contre toute forme d'aliénation des peuples, m'a toujours préoccupé. Aujourd'hui encore, je pense fortement à tous ces jeunes qui ont perdu leur vie dans cette guerre absurde dont malgré moi je fus acteur, aux familles détruites, aux haines qu'elle engendra. Je pense aussi aux dégâts irréparables dans les consciences que les exactions encouragées ont permises. Militant du Mouvement de la paix de l'ARAC, je consacre aujourd'hui une grande partie de mon temps à agir pour la paix, pour le désarmement, pour que soit mis fin à tous les conflits dans ce monde. Dans ce combat, j'attache une part importante à rappeler les

méfais de l'extrême droite et la dangerosité de son programme, même relooké d'un parfum démocratique. Elle était, elle est, elle sera toujours aux avants postes pour attiser la haine de l'autre, de l'immigré qui fuit la guerre ou de celui qui ne rêve simplement qu'à faire vivre dignement sa famille. »

« Aujourd'hui encore, je pense fortement à tous ces jeunes qui ont perdu leur vie dans cette guerre absurde dont malgré moi je fus acteur. »





Jean Garraud, décédé en 2014, fut militant syndical et politique. Il a marqué notre département. Professeur d'Education physique, militant de la FSU, membre du Parti Communiste Français, il fut maire du Tréport de 1977 à 1998, conseiller général et député suppléant.

En 1957, Jean a été appelé sous les drapeaux pour effectuer son service militaire en Algérie. Il restera marqué toute sa vie par cette expérience qu'il a scrupuleusement notée presque chaque jour dans son « carnet de marche », carnet qui sera publié en 2005 par l'Institut de recherche de la FSU sous le titre « A l'épreuve de la Guerre d'Algérie - Des profs d'EPS témoignent ». **Nous en citons quelques extraits.**

« Avant même de traverser la méditerranée, mon opinion était bien arrêtée et ma sympathie était du côté des luttes des peuples colonisés. Le colonialisme de la France était déjà plombé de ses dernières bornes noires : répression de Sétif en mai 1945, massacre de Madagascar, sale guerre d'Indochine.

J'ai été en permanence un observateur attentif, un moteur assidu de faits du quotidien, un obscur reporter d'occasion. A travers le vu, le ressenti, le vécu, avec mes répulsions et mes rejets, je témoigne de l'effroyable abomination d'une guerre qui, de par mon expérience, a fait payer le prix fort aux populations civiles des mechtas et des douars. Car face aux unités combattantes de l'Armée de libération nationale (ALN) c'était une autre affaire. Elles ne manquaient ni d'audace, ni de vaillance, ni d'efficacité. Et elles avaient l'immense avantage d'être portées par l'inexorable courant de l'histoire ».

« La buanderie, c'est la Gestapo. Le suspect ficelé sur une civière, une serviette imbibée d'eau savonneuse dans la bouche, est livré à la gégène. »

Et il poursuit son témoignage par ces terribles évocations sur la formation des jeunes appelés :

« Dès notre arrivée sur le piton, nous sommes à nouveau pris en main : nouvelle avalanche de la gangrène dans un monde où l'habituel est souffrance, arbitraire, cruauté, barbarie. A croire que derrière cette « initiation » on cherche à faire immédiatement de nous des complices ! Alors nous saurons tout, on ne nous épargnera rien : le « stockage des suspects dans les cuves à vin désaffectées de la ferme Gauthier, chez les panthères - la gégène des interrogatoires - la corvée de bois dont on ne revient pas - les viols - le raffinement de la torture et du poignard »...

Et puis, rien n'arrête l'ignominie lorsqu'il écrit :

« Il a une douzaine d'année. Un gosse. Ses parents ont été tués par le FLN et un sous-officier a pris en main son éducation et l'a intégré au commando Caméléon. En tenue Bigeard, mousquetons au bras, il se pavane à l'envi, il plastronne. Il est de toutes les opérations nous dit-on ; Et pour l'heure c'est lui qui assure la garde des suspects au moment du tri »

Puis ajoute :

« Deux sous-officiers sortent trois suspects des cuves, les poussant devant eux à coups de pieds et de poings, les jettent au sol et les traînent sous les injures jusqu'à la buanderie. La buanderie, c'est la Gestapo. Le suspect ficelé sur une civière, une serviette imbibée d'eau savonneuse dans la bouche, est livré à la gégène. Pertes de connaissance, réanimations à coups de jets d'eau glacée et l'homme finit sur les gravillons de la cour, catapulté comme un vulgaire colis en attente. Râles d'agonie, vomissements et des coups et des injures ; les hardes récupérées en boule sous le bras, un à un, ils regagnent les cuves. Dans le foyer contigu à la buanderie, à une épaisseur de cloison, Gloria Lasso braille ses fadaïses et les tenues noires boivent le pastis !

Et Jean termine son témoignage par ces propos tout à son honneur :

« Je suis adhérent du parti communiste depuis 1953, lecteur de la presse communiste. J'ai une opinion sur la guerre d'Algérie. J'ai une information sur la torture. J'ai milité pour la paix en Algérie. A l'armée, je fais « ce que je peux » à travers les discussions et les prises de position : travail difficile, parfois désespérant, mais aussi quelques petites réussites. J'ai connu la position des soldats du refus, mais ne me suis pas résolu à prendre ce chemin. J'ai donc été soldat d'Algérie pendant huit mois. A mon retour à la vie civile, en 1958, j'ai été très actif sur l'affaire algérienne : pour la paix, pour l'autodétermination, pour l'indépendance, pour l'aboutissement des accords d'Evian. Mais j'ai aussi constaté l'incrédulité générale quand je parlais d'exactions et de tortures commises par l'armée d'Algérie et la réalité de l'encéphalogramme plat sur ces questions dans les organisations d'anciens d'Algérie comme la Fédération

nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA). On y pratique langage convenu et langue de bois ; et on voit même Bigeard être le héros d'un congrès national de la FNACA !

Enfin, la lumière paraît quand Louissette Ighilariz s'exprime en 2000 dans le Monde et dans l'Humanité, et rencontre le public en direct à la Fête de l'Huma. Puis, ce sera l'appel des 12 et l'ouverture du dossier de la torture et de l'armée d'Algérie sur les médias. Aujourd'hui, c'est fini l'encéphalogramme plat, et bien heureusement ! Reste encore à beaucoup travailler sur le sujet pour que la France reconnaisse ses lourdes responsabilités dans l'inhumaine condition que durent subir les Algériens pendant la colonisation, et dans les exactions terribles dont l'armée française s'est rendue coupable durant « les événements » sous la houlette des politiques de l'époque et avec le concours des responsables militaires (sauf exception comme le général La Bollardière). »



Celle que je n'aurais pas voulu faire
C'est celle où je suis allé un été
Dans un pays de soleil, outremer
Que certains désiraient conserver
Celle que je n'aurais pas voulu faire
C'est celle où l'on m'a emmené
Pour m'obliger à taper sur des frères
Qu'au contraire j'aurais préféré aider
Celle que je n'aurais pas voulu faire
C'est celle où l'on voulait me forcer
A incendier un douar, Porte de Fer
A tuer femmes et gosses apeurés
Celle que je n'aurais pas voulu faire
C'est celle où l'on voulait me fusiller
Car je refusais d'être tortionnaire
Au nom du pays de la Liberté
Celle que je n'aurais pas voulu faire
C'est celle où j'étais du mauvais côté
Du côté des gros marchands de misère
Pas du bon côté des opprimés
Celle que je n'aurais pas voulu faire
Vous comprendrez pourquoi... j'ai déserté

Extrait du livre de Claude Vinci :

« Les Portes de Fer », paroles : Claude Vinci,
musique : Jean Claude Petit.

LES « BIENFAITS DU COLONIALISME », C'EST ÇA !

(Extrait de « l'Humanité hebdo des 3 et 4 décembre 2005)

L'ALGÉRIE EN 1962, C'ÉTAIT :

- Plus de 80% d'analphabètes,
- Moins de 10% de la population scolarisée dans les écoles coloniales,
- Un seul vétérinaire, deux ingénieurs agronomes, cinq architectes Algériens,
- 30 000 lycéens et moins de 2 000 étudiants algériens qui fréquentaient la seule université d'Alger et l'école polytechnique,
- Moins de 10 médecins pour 12 millions d'habitants.

LA GUERRE D'ALGÉRIE C'EST :

- 8000 villages détruits au napalm,
- 5 millions d'Algériens déplacés,
- 1 million d'Algériens en camp de regroupement. Plus de 200 000 détenus,
- Plus d'un million d'Algériens morts pendant huit ans de guerre,
- 25 000 jeunes Algériens tombés dans la seule capitale entre 1955 et 1957 durant ce que les historiens ont appelé la bataille d'Alger.

1 Jean Garraud

Source : archives municipales du Tréport

2 Couverture du livre publié par les professeurs EPS. Photo A. Bozec



Les Jeannette

Où quand l'impossible devient possible

Jacky Maussion

Les Jeannette par Franck Mérouze, Editions Cahiers du temps. 20 euros, en vente au stand de la NVO lors de tous les congrès et des rassemblements de la CGT.

Décembre 2013, le tribunal de commerce de Caen décide de rayer du paysage économique l'entreprise Jeannette qui fabrique les fameuses madeleines depuis plus 164 ans. L'épisode qui revient trop souvent à la surface de l'actualité pour maintes autres entreprises aurait pu ne pas faire de vagues. Mais c'était sans compter sans la volonté farouche de la poignée d'ouvriers et d'ouvrières qui vont sans crier gare refuser la fatalité du malheur.

« Il faut se faire entendre, alerter, mobiliser, interpellier, crier à la population et aux décideurs notre désarroi et cela avant l'audience du 18 décembre ». Nous sommes à la veille de Noël, la liquidation judiciaire vient d'être actée et la première action des Jeannette va consister à distribuer gratuitement les fameuses madeleines sur la place Saint Sauveur de Caen. Les vingt-quatre « Jeannette » qui prennent la décision d'occuper l'entreprise le 20 février en prenant en main l'outil de production, alors qu'elles ne sont plus salariées, ne savent pas encore qu'il faudra quasiment une année avant que tout puisse redevenir possible.

Franck Mérouze, secrétaire de l'Union locale des syndicats CGT de Caen n'a pas seulement accompagné les salariés de l'entreprise durant tous ces mois. Il a vécu, pensé, agit, souffert, douté, avec ses « Jeannette ». Son livre, rédigé à la manière d'un journal de bord, relate ce long combat ponctué de joies, de solidarité, mais aussi de découragement, de rapports humains qui face à l'adversité peuvent se dégrader, de la nécessité de recoller les morceaux pour faire face, pour ne pas céder, pour ne jamais perdre de vue l'essentiel : redémarrer l'usine et sauver le maximum d'emplois. Mais avant tout il faut tenir, tenir et occuper l'usine, ce qui n'est jamais facile : « Elles savaient, je savais, que si nous quittions l'usine nos perdions tout espoir de reprise. Notre force, c'était notre unité et cette occupation. Si nous les remettions en cause, les Jean-

nette rejoindraient comme des milliers d'autres travailleurs les files d'attente de Pôle emploi dans l'anonymat le plus complet ».

Quelle histoire ! La lutte des Jeannette ne va pas passer inaperçue. La madeleine, née il y a 164 ans, est appréciée des gourmets. Les repreneurs ne manquent pas. L'outil de production est obsolète, l'emplacement pose problème, peu d'investissements ont été réalisés depuis des années, dans ces conditions seule la marque intéresse ces « fossoyeurs d'espoir ». L'un d'eux, sans vergogne proposera même de reprendre le tout pour deux euros sans garantie concernant l'emploi. Les obstacles, au fil des jours et des semaines se dressent « il ne faut pas que les Jeannette gagnent, si c'est le cas, cela pourrait susciter partout des vocations en France avec des occupations d'usine synonymes d'espoir de reprise... ». Et puis, une petite lueur, faible, avec un industriel dont le projet n'est pas très éloigné de l'objectif des grévistes. Mais il n'est pas en mesure de financer la relance de l'entreprise dans de bonnes conditions. A priori, il n'a aucune chance. Quelle banque consentirait à accorder un financement pour une entreprise qui a connu huit redressements judiciaires ? C'est pourtant lui qui reviendra dans la course plusieurs mois après avoir organisé avec le syndicat et les salariés un financement participatif couronné de succès. Fort de cette première avancée il met en place un actionnariat participatif sur la toile. « Le prin-



Une partie de l'équipe des Jeannette au coude à coude.
Photo Hervé Legressu

cipe de l'investissement participatif est sensiblement le même que pour le financement. Différents acteurs ayant une volonté commune d'investir dans un projet se réunissent sur une plate-forme web qui favorise la mise en relation des individus afin de rassembler les capitaux nécessaires à la création de la société. De facto, ces acteurs deviennent actionnaires, donc propriétaires de l'entreprise ». Georges Viana, le repreneur le plus crédible auprès des salariés, tenait parole. Il pouvait engager l'étape suivante, mais rien encore n'était gagné.

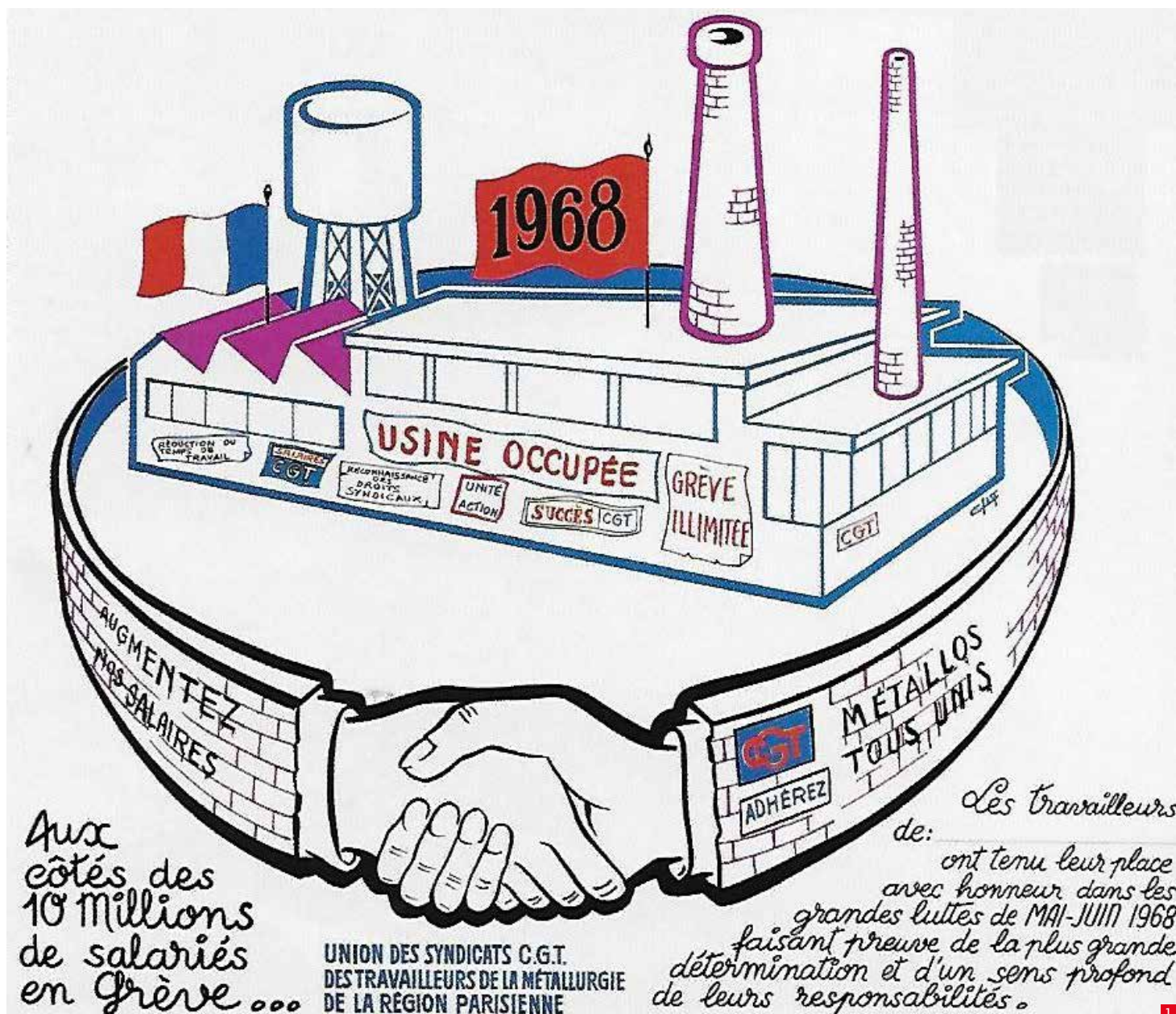
Il faudra encore d'autres procès intentés par l'ancien propriétaire aux salariés, puis toute une série de bâtons dans les roues du repreneur, du désintérêt du ministre du redressement industriel, le champion du made in France, un certain Arnaud Montebourg, qui ne voyait visiblement pas en quoi une petite entreprise de madeleines à Caen pouvait avoir un quelconque intérêt. Les représentants des Jeannette seront reçus après avoir beaucoup insisté par un conseiller du flamboyant ministre socialiste. Service minimum ! Le feuilleton judiciaire n'en finit plus, au 343^{ème} jour d'occupation, il faut remonter les marches du tribunal. Franck Mérouze rend hommage, à cette occasion, à la solidarité dont savent faire preuve les militants de la CGT : « Toute la CGT s'est déployée pour accompagner nos Jeannette dans ce nouveau rendez-vous : les syndicats, l'Union départementale du Calvados, mais aussi la CGT Normandie. Les cinq départements se sont mobilisés pour envoyer des militants soutenir les Jeannette. Les membres de la commission exécutive de l'Union locale CGT de Caen, eux aussi... ».

L'usine, il bien fallu la quitter, au bout de plus d'un an, cette décision devait permettre de faciliter les démarches du repreneur. Mais quel déchirement !

« L'occupation permettait à chacun d'avoir une utilité, un rôle, d'être acteur et décideur, de se tenir informé de l'évolution de la situation, de maintenir des liens, liens indispensables pour la continuité de l'action ». La relance de l'entreprise devenait hypothétique. Le montage financier voulu par Georges Viana était difficile à mettre en œuvre. Puis le 16 février 2015, enfin la nouvelle tant espérée : l'extrait officiel de l'immatriculation de l'entreprise au registre du commerce. Quatorze mois de lutte « les Jeannette dansent, rient, chantent, pleurent. Elles sont vivantes. Vivantes comme jamais elles ne l'ont été. Elles sont fières. Fières d'avoir tout donné. Fières d'avoir vécu une saga hors du commun. Fières d'avoir démontré à la France entière, et même au-delà, qu'une poignée d'ouvrières était en capacité de tenir tête aux bien-pensants. Elles ne s'en étaient pas laissées conter. On n'avait pas réussi à les dompter ».

Toutes les Jeannette qui ont participé au combat n'ont pas retrouvé, pour diverses raisons, un poste dans la nouvelle entreprise, mais quasiment toutes ont retrouvé un emploi. Frank Mérouze leur rend un émouvant hommage à la fin de son ouvrage.

Pour déguster la fameuse madeleine
il est possible de passer commande :
www.jeannette1850.com
Rue Gutenberg
ZA La Delle du Clos Neuf
14 840 Demouville
Tél. : 02 50 01 14 46
Courriel : contact@jeannette1850.com



68 le Mai de la CGT

1 Légende

L'assemblée générale de notre Institut s'est tenue le 23 mai au siège de l'Union Locale des syndicats CGT de Rouen. Jacky Maussion a présenté le rapport d'activité consacré à quelques appréciations sur le mouvement de grève généralisée de mai et juin 1968.

Le 50^{ème} anniversaire du printemps 1968 a donné lieu à maints commentaires et à une abondance de publications, de livres, d'initiatives diverses et médiatiques dans notre département. Nous avons souhaité de ne pas commémorer avec un esprit d'anciens combattants, même si la commémoration, en soi, n'est pas à rejeter, au contraire, tout dépend du contenu, du

sens. D'autant qu'après un demi-siècle nous sommes, en quelque sorte, dans une période charnière, celle où la mémoire est encore prégnante et où l'histoire frappe à la porte avec un peu plus d'insistance. L'évocation de ce printemps a suscité beaucoup d'intérêt. L'actualité, y est pour beaucoup. Une question parfois formulée comme un souhait, une exigence

2 Légende

3 Légende

parfois, revient souvent dans les discussions, les réunions, les réseaux sociaux : « Il faudrait refaire 68 ! » et « cela est-il encore possible ? ». L'histoire ne peut répondre à cette question. Lorsqu'on s'intéresse un tant soit peu à l'histoire sociale nous avons au moins une certitude, on ne sait jamais ni où, ni quand, un tel mouvement peut prendre corps et ébranler toute la société.

L'une des caractéristiques de mai 68 concerne l'irruption très visible de la jeunesse, de toute une génération, sur le devant de la scène. Tous ces jeunes se reconnaissent dans de nouvelles formes de mode, de musique, de désir d'émancipation, un contexte qualifié parfois de « révolution juvénile », ce qui n'est pas faux. Tout cela ne gomme nullement les différences sociales et les inégalités. Les jeunes ouvriers, par exemple, subissent un abattement sur leur salaire lié à leur âge et à la zone géographique où ils travaillent. A peine 10 % des jeunes issus de familles modestes sont étudiants. La barrière de classe concernant l'accès aux études est une réalité. « Certes, les consommateurs sont là, avec tout ce que cela comporte d'idéologique et de nouveaux modes de vie, mais tous ne peuvent pas consommer ou n'accèdent pas aux nouveaux biens qui améliorent la vie qu'au prix d'une débauche d'heures supplémentaires ! Un tiers des familles n'a pas de réfrigérateur, un peu plus de la moitié pas de lave-linge, la moitié n'a pas d'automobile. Deux tiers des Français sont mal et chèrement logés. Aussi, il y a un décalage entre l'abondance vantée d'une « société de consommation » et les privations quotidiennes de beaucoup.

« L'une des caractéristiques de mai 68 concerne l'irruption de toute une génération, sur le devant de la scène. »

Cette notion de « société de consommation » est déjà contestée, même si elle n'a pas encore révélé tous ses méfaits. En effet, en imposant un individu « consommateur », le vieux rêve de casser les solidarités qui se tissent au travail pourrait se réaliser avec un repliement individualiste sur la sphère privée. Les contestataires de mai 68 mettent en cause ce modèle. Dans les assemblées générales des grévistes, les manifs, c'est un individu plus combatif et plus solidaire qui s'exprime ». (Elyane Bressol. Numéro spécial de Cahiers de l'Institut CGT d'Histoire Sociale. Mai 2018).

Autre réalité, en 1968, nous étions plus près des luttes de la Libération et de la guerre d'Algérie, de la lutte

contre l'OAS, des manifestations pour la paix et contre le colonialisme à l'exemple de celle qui s'est terminée avec neuf morts au métro Charonne, tous militants de la CGT, en février 1961, les luttes aussi en solidarité avec le peuple Vietnamien contre l'impérialisme et son indépendance. Pour comprendre la radicalité du militantisme, il faut comprendre que cette génération était le produit de toutes ces luttes antérieures.

Autre question : « Que reste-t-il de 1968 ? ». Reste l'idée, en autres, très débattue aujourd'hui, sous la forme d'un exemple ou d'une référence, que tout peut devenir possible lorsque les syndicats sont plus forts, que l'unité d'action est réalisée et que les luttes convergent. Une idée qui conforte celles et ceux qui pensent que le mouvement social n'est pas éteint, que la grève n'est pas à ranger aux musées des vieilleries, que l'idéal d'un service public n'est pas mort...Une résonnance dans l'actualité qui donne un certain relief à l'enjeu idéologique sur la manière d'aborder les événements de ce fameux printemps. Je vais y revenir.

Un élan émancipateur à la fois intime et politique

La presse locale a choisi, le plus souvent, pour commémorer ce printemps, de recueillir des témoignages. Un demi-siècle après, certains de ces témoignages ont pris un caractère parfois un peu curieux. J'ai observé, j'observe, que les témoignages des militants ouvriers sont trop souvent cantonnés dans le jardin des souvenirs. Nous retiendrons, à ce propos, la démarche initiée par les Editions de l'Atelier et Médiapart avec la publication de l'ouvrage « 68 par celles et ceux qui l'ont vécu », qui ont sélectionné des témoignages, qui reliés les uns aux autres forment une fresque qui donne à voir et à comprendre comment ce moment d'histoire a transformé des vies, comment ce passé si fort peut encore travailler le présent, comment cet élan émancipateur, à la fois intime et politique, a marqué l'histoire sociale de notre pays. Dans cet esprit, nous avons choisi, de rééditer dans notre revue le Fil rouge, les témoignages de Robert Privat, d'Albert Perrot et de Bernard Isaac, formulés lors du colloque organisé en 2008 par notre Institut à l'Hôtel du Département. Et toujours dans ce même esprit nous organisons un débat le 6 juin prochain au Havre.



1968 : objet de mémoire, sans aucun doute, mais il est devenu aussi objet d'histoire. La parution plus importante de livres d'historiennes et d'historiens publiés lors de ce 50^{ème} anniversaire est plus importante que lors des différentes commémorations précédentes, il y dix ou vingt ans. Tous ces ouvrages sont, à de quelques exceptions près, le fruit d'un travail scientifique réalisé à partir d'archives, mais aussi de témoignages. Selon la sensibilité de leurs auteurs, selon leur culture, leurs analyses sont plus ou moins marquées de préventions à l'égard du mouvement ouvrier en général et de la CGT en particulier. Des préventions qui portent pour l'essentiel sur l'appréciation de l'importance des acquis sociaux, sur l'analyse du contenu de la grève, de ses objectifs, et par voie de conséquence sur la question qui concerne

« L'explosion sociale de mai 1968 plonge ses racines dans le mécontentement accumulé pendant des années. »

l'alternative politique, ou encore sur le rôle du syndicat. D'où l'utilité d'un Institut CGT d'Histoire Sociale, dont la partition est indispensable dans cet ensemble, pas pour sublimer notre passé et ce que nous sommes, mais pour apporter un éclairage singulier,

original, qui contribue à comprendre le réel et qui donne le désir, l'envie d'en savoir toujours un peu plus sur les motivations, la culture du mouvement ouvrier, hier et aujourd'hui. On peut résumer tout cela en deux mots : éducation populaire.

L'explosion sociale de mai 1968 n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Elle plonge ses racines dans le mécontentement accumulé pendant des années face au refus obstiné, intransigeant du patronat et du gouvernement de négocier des revendications essentielles : salaires, temps de travail, retraites, droit syndical. Mais ce sont les attaques contre la Sécurité sociale avec les ordonnances de

1967 qui ont soulevé la colère et provoqué luttes et manifestations unitaires par l'accord d'unité d'action intervenu entre la CGT et la CFDT en 1966. Cet accord permet à la CGT de sortir de son isolement. Il ouvre la voie à une mise en mouvement durable des salariés aussi bien aux niveaux professionnels et qu'inter-professionnels. Bien qu'il ne représente qu'une avancée partielle dans le domaine de l'union syndicale que la CGT souhaiterait plus générale, cet accord est en « avance » par rapport à la situation rencontrée dans le champ politique.

Un baril de poudre alimenté depuis des années

Les prémisses de la grève généralisée se déroulent au mois de janvier, à Blainville-sur-Orne avec les ouvriers de la Saviem, puis ceux de Jeager et de Sonormel. L'université de Caen, pas très loin est en ébullition. Les étudiants manifestent. Dans la soirée du 26 janvier 8 000 manifestants se rassemblent place Saint Pierre à Caen pour apporter leur soutien aux ouvriers de la Saviem. Il y a parmi ces manifestants de nombreux étudiants. L'usine qui fabrique des camions et compte 4000 salariés est en grève depuis quatre jours. Les CRS interviennent, on compte plus de deux-cent blessés parmi les manifestants et trente-six parmi les policiers. Ensuite ce seront ceux de Sud Aviation, en Loire Atlantique, qui décident d'occuper leur entreprise.

Avec un tel baril de poudre alimenté depuis des années, le détonateur de mai 1968 sera la révolte étudiante qui remet en cause la finalité de l'enseignement qui vise à satisfaire avant tout, les besoins de la société capitaliste. On dirait aujourd'hui le libéralisme. Cette crise de l'université éclate d'abord à Nanterre et gagnera ensuite les facultés de province. C'est avec une grande violence que les forces de police interviennent. Cette répression soulève l'indignation et déclenche la riposte unitaire des organisations syndicales. Un appel à une grève de 24 heures est lancé pour le lundi 13 mai par l'ensemble des organisations syndicales. Voici ce que confiait Georges Ségué aux Cahiers de l'Institut CGT d'Histoire Sociale en mai 2008 sur les quelques heures vécues avant cet appel à la grève : « Après avoir élevé au nom de la CGT une véhémence protestation contre le gouvernement, je convie d'urgence à la Bourse du travail de Paris les dirigeants des autres organisations syndicales. J'y rencontre, à neuf heures, les représentants de la CFDT, de l'Unef et de la FEN. J'avais préparé un projet d'appel commun à tous les travailleurs pour une grève nationale de 24 heures le lendemain, le lundi 13 mai, accompagnée de puissantes manifestations dans toute la France. Le texte se terminait par ces mots : « Halte à la répression ! Vive l'union des travailleurs et des étudiants ! ».

Je fais part de mon opinion à mes partenaires : après



le drame de cette nuit, la simple protestation verbale paraîtrait dérisoire. L'heure est à la riposte énergique, notre devoir est de relever le défi. Nous souhaitons que cet appel soit commun mais vous devez savoir que ce samedi, à midi au plus tard, avec ou sans les autres signataires, le CGT le lancera. A onze heures, la CFDT s'y rallie, ainsi que peu après l'Unef et la FEN, don le Snep-Sup. Quant aux dirigeants FO, introuvables, ils font savoir tardivement qu'ils participeront à la grève mais pas aux manifestations ».

Appel entendu en Seine-Maritime comme ailleurs ! A Rouen, au Havre, à Dieppe, dans plusieurs autres villes, des milliers de travailleurs se rassemblent. Ces manifestations sont impressionnantes. Le 15 mai, les syndicats CGT et CFDT de l'usine Renault lance un appel de deux heures pour l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, l'abrogation des ordonnances sur la Sécurité sociale. L'équipe de l'après-midi, face au refus de la direction de recevoir une délégation syndicale décide de retenir dans les bureaux le directeur de l'usine, son adjoint, le chef du personnel (on ne dit pas encore le directeur des ressources humaines) et le chef des gardiens. L'occupation de l'usine est décidée. La nuit, les métallos des chantiers navals du Trait décident la grève, le matin, l'usine de Renault Sandouville décide à son tour l'occupation. Le mouvement est lancé, il prend rapidement une ampleur considérable. A partir du 20 mai, la fonction publique et une multitude de petites entreprises rejoignent le mouvement. Le 22 mai, on peut estimer le nombre de grévistes dans notre département à 250 000. Tous les secteurs sont touchés y compris les territoires de notre département où la tradition des luttes ouvrières n'est pas la plus marquante.

Négociation et désunion

Le gouvernement est contraint d'ouvrir des négociations. Elles se déroulent à partir du samedi 25 mai au Ministère des Affaires sociales, rue de Grenelle. Le lundi 27 mai, en pleine négociation, la CGT est informée du projet de la FEN, de la FGDS, de la CFDT, et de l'Unef, notamment, d'organiser une manifestation au stade Charléty. La CGT considère qu'il s'agit d'une tentative de division supplémentaire qui complique encore une négociation déjà difficile. Les questions restent nombreuses : mise à jour des conventions collectives et leur application, sécurité de l'emploi, échelle mobile des salaires, paiement des jours de grève. Seule la CGT exige, en vain, l'abrogation des ordonnances. Après 28 heures de discussions dans un climat tendu, la finalisation du texte mentionnant les décisions prises est rédigée. Le gouvernement souhaite que le texte soit signé. La CGT refuse et les autres syndicats adoptent en définitive la même position. Pour la CGT, après ce « constat de Grenelle » il

s'agit d'apprécier la situation. Déjà des résultats importants sont acquis. Il faut maintenant régler les comptes en retards. En consultant démocratiquement les travailleurs en grève, la CGT soulignera ce qui est positif, ce qui est médiocre et ce qui est négatif, ce sont les travailleurs qui décideront de la suite de leur mouvement. Au soir du 27 mai le mouvement semble se renforcer.

Le même jour, au stade Charléty, une manifestation sur fond d'anticommunisme est organisée. Des socialistes, des dirigeants de la CFDT et des libéraux libertaires que l'on présente encore aujourd'hui comme les « icônes » de 1968 fustigent les dirigeants de la CGT et du parti communiste français coupables, selon eux, de trahir les idéaux révolutionnaires. Ils estiment que le pouvoir est vacant et se prononcent pour une transition gouvernementale, sans les communistes. L'unité d'action ne va pas résister à cette initiative.

Face à ses données nouvelles, de très importantes manifestations sont organisées le 29 mai par la CGT. Elles sont dominées par le mot d'ordre de « *gouvernement populaire* ». Des initiatives se multiplient pour que les forces syndicales et politiques de gauche se rencontrent mais les résultats sont maigres, en tous cas très en-deçà d'un programme commun de gouvernement.

La grève généralisée signifiait-elle une mobilisation sur les revendications ou bien ce mouvement portait-il d'autres potentialités de caractère politique ? On le sait, cette question suscite depuis cinquante ans une controverse : la grève, dès lors qu'elle avait atteint un caractère massif, pouvait-elle, en se prolongeant et en conservant sa puissance, créer les conditions d'une crise de régime et dégager l'espace d'une « révolution » ?

« La grève pouvait-elle, en se prolongeant et en conservant sa puissance, créer les conditions d'une crise de régime et dégager l'espace d'une « révolution » ? »



4 Légende

5 Légende

Dans un livre paru en 1972 et intitulé « Le Mai » de la CGT, Georges Séguéy répond à cette interrogation : « Etions-nous en présence d'une situation révolutionnaire ? (...) Si, par hypothèse absurde, nous avions écouté les sirènes gauchistes, jeté par-dessus bord les revendications et proposé aux travailleurs de monter à l'assaut du pouvoir, la majorité d'entre eux ne nous aurait pas compris et encore moins suivis. Enfin, il aurait été illusoire de croire à une évolution de la conscience de ces millions de travailleurs par la seule vertu de la grève qui les aurait élevés d'un coup à une égale compréhension politique. Certains d'entre eux, enchantés des résultats revendicatifs de la grève, ont voté sans complexe pour les candidats de la majorité les 23 et 30 juin (...) la situation n'était pas révolutionnaire mais elle portait en elle le potentiel de forces suffisant pour aboutir, au-delà du grand succès revendicatif, à une victoire contre le pouvoir de la haute finance et de la grande industrie. Les conditions n'ont

pas permis (aux forces de gauche) de se rassembler et d'agir de concert ».

On observera que, non seulement l'hypothèse d'une sortie de la légalité supposait une possible confrontation violente avec l'Etat, mais que la perspective « révolutionnaire », telle qu'elle était proposée, contenait aussi la dimension d'une lutte contre la CGT et le parti communiste. On comprend dans ces conditions, combien l'identification de la nature de la grève prenait d'importance.

Suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale le 30 mai, des comités d'action civique que regroupent tous les conservateurs se mettent en ordre de bataille. Rapidement des manifestations et des rassemblements sont organisés. Le mois de mai se termine dans ce climat très tendu.

Le mouvement touche à sa fin avec l'annonce, dans les jours qui vont suivre de la reprise du travail dans plusieurs entreprises et services. Ailleurs les négociations sont parfois difficiles. Les salariés de l'usine Renault Cléon, par exemple, ne reprendront le travail que le 17 juin.

On ferme !

Cri du cœur des gardiens
du musée de l'homme usé
Cri du cœur du greffier
à rafistoler

Cri du cœur exténué

On ferme !

On ferme la cinémathèque
et la Sorbonne avec

On ferme !

On verrouille l'espoir
On cloître les idées
O.R.T.F. bouclée
Vérités séquestrées
Jeunesse bâillonnée

On ferme !

Et si la jeunesse ouvre la bouche
par la force des choses
par les forces de l'ordre
on la lui fait fermer

On ferme !

Mais la jeunesse à terre
matraquée piétinée
gazée et aveuglée
se relève pour forcer les grandes
portes ouvertes
les portes d'un passé mensonger
périmé

On ouvre !

On ouvre sur la vie
la solidarité
et sur la liberté de la lucidité.

Jacques Prévert

Une belle moisson d'acquis sociaux

Quel printemps !

Quel printemps avec des travailleurs en lutte qui ont recours à la forme de lutte la plus audacieuse qui soit : l'occupation de leur usine.

Acte audacieux, oui ! Acte responsable aussi, qui transgresse totalement l'ordre naturel des choses, et par certains côtés, acte...révolutionnaire.

Quel printemps par les bouleversements en profondeur que ce mouvement va provoquer dans la société. Par sa force, son ampleur, son enthousiasme débordant, « mai 68 » a secoué tout le pays, a traversé toutes les couches sociales, a fait trembler et vaciller le pouvoir en place, et comme une lame de fond déferlante, a ébranlé les bases de la société capitaliste et ouvert de nouveaux horizons.

Quel printemps par la moisson de ses acquis immédiats, le SMIG a augmenté de 35 %, les salaires réels sont augmentés de 10 % durant l'année 1968. En moyenne, cette augmentation atteindra 13,5 %. Une brèche est ouverte dans le mur du temps de travail : une heure de réduction du temps de travail compensée à 100 % amorce le retour aux 40 heures. La reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise. D'autres conquêtes sociales viendront compléter les acquis de 68.

Faut-il tuer les idées de 68 ?

Nous sommes confrontés, au regard de ce que nous entendons, regardons, et parfois lisons, à une simplification de l'histoire. Y a-t-il eu deux mai 68 ? Un avec Geismar, Sauvageot, Weber, Cohn-Bendit, et les étudiants de la rue Gay Lussac et un plus anodin, secondaire, avec Georges Séguéy et neuf millions de grévistes. Evoquer mai 68 renvoie à des images, des slogans. La première image qui vient à l'esprit est celle du pavé. Il y a aussi les slogans, imaginatifs, très évocateurs de l'esprit qui animaient les acteurs de cette époque. On pense immédiatement à CRS/SS, mais ce n'est pas une création de 68, l'affirmation rageuse étaient peinte sur les murs des corons lors de la grève de 1948 des mineurs. Les méthodes employées par le ministre socialiste de l'intérieur rappelaient un peu trop violemment aux grévistes ce qu'ils avaient vécu, il n'y avait si longtemps, sous l'occupation. Alors il y a bien évidemment « Vivez sans contrainte », « Jouissez sans entrave », « Il est interdit d'interdire », « Sous les pavés la plage », « Ne me libérez-pas, je m'en charge », « Soyons réalistes, demandons l'impossible », « Laissons la peur du rouge aux bêtes à cornes ». Il y eu aussi d'autres slogans, d'autres tags, moins romantiques, moins poétiques. L'histoire ne les a pas retenus comme ces deux petites perles : « Les droits de l'homme sont la vaseline qui sert à enculer le prolétariat » et « l'humanité ne sera heureuse que quand le dernier

bureaucrate sera pendu avec les tripes du dernier capitaliste ».

Force est d'observer que toutes ces affirmations imaginées, qui visent à rendre compte d'un état d'esprit, sont aussi utilisées à charge pour accréditer l'idée que mai 68 aurait sapé l'autorité, entravé l'éducation et propagé la permissivité, la destruction des valeurs. Mai 68 aurait décomplexé l'individualisme, et permis à un capitalisme français poussiéreux de se moderniser en balayant la vieille bourgeoisie industrielle engoncée dans le conservatisme moral au profit d'une nouvelle bourgeoisie libérale, cool, détendue, financière, conquérante, sorte de ruse du capitaliste empruntant le visage d'une révolte pour mieux se ressourcer. Cette théorie élaborée par les conservateurs à la fin des années 70, et qui pourrait se résumer par cette interrogation « faut-il tuer les idées de 1968 ? » connaît aujourd'hui une nouvelle jeunesse avec la mise en opposition de l'ancien monde de la protection sociale et du nouveau monde de la République en Marche. Tout ce qui collectif serait dépassé, obsolète : le statut des cheminots et des fonctionnaires territoriaux, les conventions collectives avec la nouvelle loi travail, la Sécurité sociale avec le mise en danger de son financement au travers des ponctions effectuées sur le salaire socialisé, et bien évidemment les syndicats et les partis.

De fil en aiguille, surtout dans les portraits à charge, le « vrai » visage du « Soixante-huitard » se découvre. Tel qu'on le voit dans les médias, on peut dresser son portrait-robot : c'est un homme, en 68 il était étudiant, le plus souvent il est parisien et « bien né », il est cynique et arriviste, il a bien réussi socialement en jouant des coudes sans retenue, il a renié ses convictions, il est devenu conseiller du prince, il est rédacteur en chef d'un grand journal, il s'est reconverti dans la pub, il a pris sa carte au Medef, il est devenu un chantre de la social-démocratie, il a apporté son soutien inconditionnel à l'actuel Président de la République. Il ne se rend pas compte qu'il a vieilli, qu'il est devenu conservateur et qu'il entrave la marche des nouvelles générations.

La lutte continue !

Au cœur de cette lutte de 68, se développe l'aspiration à un changement réel, à des transformations radicales de la société, ce que tous les conservateurs détestent, bien évidemment. Le résultat des élections législatives de juin 68, avec la victoire de la droite sera à l'opposé de cette aspiration au changement.

Ainsi, la CGT sort de cette séquence plus convaincue que jamais de la nécessité de participer à la construction d'une alternative politique. Pour autant, les positionnements idéologiques et les intentions stratégiques que divisent les forces populaires demeurent. Ce ne sera réellement qu'après l'échec

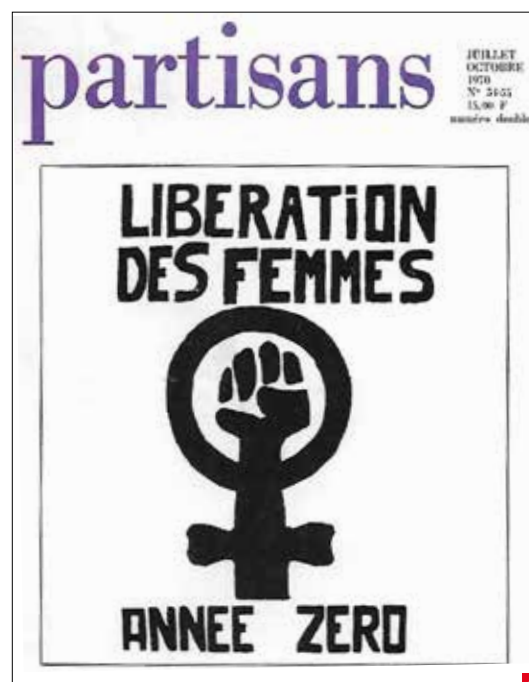
« Le mouvement de mai 68 a bouleversé la société en profondeur, a provoqué des mutations sociologiques. Pour autant la logique capitaliste continue de causer ses effets : chômage, exclusion, précarité de l'emploi, remise en cause des statuts sociaux. »

de la candidature de Gaston Deferre à l'élection présidentielle de 1969 que, sous l'impulsion de François Mitterrand, la social-démocratie fera le pari stratégique de l'union des forces de gauche pour son plus grand profit. Si le programme commun auquel la CGT aspirait devient possible en 1972, les ambiguïtés politiques subsistent et ne vont pas manquer de s'afficher bientôt au grand jour.

Le mouvement de mai 68 connaîtra bien d'autres prolongements qui nourrissent encore aujourd'hui notre société. Le droit à la parole est revendiqué plus que jamais. Un nouvel élan est donné au mouvement d'émancipation des femmes. La qualité de la vie devient une revendication à prendre en compte, face aux dégâts de la pollution. Le mouvement de mai 68 a bouleversé la société en profondeur, a provoqué des mutations sociologiques. Pour autant la logique capitaliste continue de causer ses effets : chômage, exclusion, précarité de l'emploi, remise en cause des statuts sociaux.

Plus que jamais le slogan de 68 est d'actualité : La lutte continue !

6 Légende



« La troisième guerre mondiale est sociale... »



Deux heures d'écoute dans une salle comble... Puis séance de dédicaces. Photo Luc Bourlé

Pari réussi le 5 avril dernier pour notre UD et son UL de Sotteville, St Etienne-du Rouvray et Oissel. Notre Institut d'Histoire Sociale et les Amis de l'Huma avaient invité Bernard THIBAUT (secrétaire général de la CGT de 1999 à 2013) à la Maison du Peuple pour évoquer son mandat au Conseil d'administration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

La troisième guerre mondiale est sociale

Peu d'entre nous savent ce qu'est l'OIT, c'est pourquoi nous avons sollicité un des membres du conseil d'administration de cette organisation, auteur du livre *La troisième guerre mondiale est sociale**, pour nous en parler. Questionné d'entrée sur le titre de son ouvrage, Bernard Thibault nous explique l'avoir choisi délibérément sombre, afin que ce voyage relaté sur notre planète terre, bien plus sidérant que sidéral, ouvre sur un monde meilleur. Et de pointer d'entrée la hauteur des dégâts humains, bilan annuel à la clef quant aux victimes de ce champ de bataille du travail, avec plus de 2,7 millions de tués. Un constat dramatique avec l'énumération de bien d'autres indicateurs, qui en disent long sur les affaires de ce monde confié au monde des affaires...

Face au marché, l'OIT est à la peine, mais pas impuissante

Chargée d'établir des normes internationales, d'élaborer des programmes et des politiques, l'OIT vise à promouvoir un travail décent pour tous dans le monde. Créé au lendemain de la Première guerre mondiale, en 1919, ce « Parlement Mondial du Travail » incarne à l'origine la face humaine du capitalisme en réponse à la révolution bolchévique. Ses buts et objectifs se voient précisés peu avant la fin de la deuxième guerre mondiale, en mai 1944 à Philadelphie. Deux ans plus tard, elle devient la 1ère institution spécialisée des Nations unies. Unique agence tripartite de l'ONU, elle rassemble par conséquent à cette échelle des représentants du patronat, des syn-

dicats et des gouvernements : au final, une assemblée plénière annuelle de près de 6 500 membres provenant de 187 États. Y ont été rédigées à ce jour 189 conventions, dont 8 qualifiées de fondamentales, pas toutes ratifiées pour autant par ses États membres. En outre, sans être impuissante, l'OIT, a contrario de l'OMC (commerce), ne dispose pas des pouvoirs pour faire de ses normes non plus des options facultatives mais des règles qui contraignent les États à supplanter celles du marché.

Demain, chacun pour soi, tous contre tous : la question est posée ?

Soulignant une production de richesses inégale aujourd'hui via la détérioration de la situation faite à ceux qui les produisent, Bernard Thibault dénonce ce dogme du moindre coût qui sacrifie l'ensemble des salariés sur l'autel de la concurrence. Il alerte sur les dangers de ce paradoxe en ce 21^e siècle. Un contexte propice au repli sur soi nationaliste et au capital pour invalider les droits sociaux dans les pays les plus avancés, effaçant du même coup autant de repères pour ceux qui le seraient moins, voire pas du tout. D'où la dénonciation d'aujourd'hui des pseudos privilèges d'un autre temps des cheminots, mais aussi de bien d'autres avec cette dérégulation à marche forcée du travail attaquant de plein fouet l'ensemble des droits et garanties sociales des salariés, retraités et privés d'emploi. Et Bernard Thibault de rappeler les trois premiers points de la déclaration de Philadelphie de l'OIT, il y a 74 ans : « le travail n'est pas une marchandise ; la liberté d'expression et d'association est une condition indispensable d'un progrès soutenu ; la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous. »

Guerre ou paix, à nous de choisir !

Enfin, indiquant comment l'OIT peut devenir un levier face aux prétentions des actionnaires des plus de 70 000 multinationales, Bernard Thibault conclut son propos en insistant sur la nécessaire unité d'action des travailleuses et des travailleurs. Un rassemblement au service de la défense et du développement des acquis sociaux, pour la promotion de l'égalité des êtres humains et par l'adoption dans tous les pays de normes protectrices élevées, tant en termes de rémunération que de conditions de travail. Message reçu 5 sur 5...

Sylvain Brière

*Le livre « La troisième guerre mondiale est sociale » (Les éditions de l'atelier) est en vente au prix de 15 € à l'IHS CGT 76. (Les droits d'auteur de Bernard THIBAUT sont reversés intégralement à la CGT). Réel outil militant pour s'informer sur la gouvernance du monde, nous recommandons cet ouvrage à toutes les bibliothèques des syndicats et des Comités d'entreprise. Pour en passer commande, merci de nous le préciser par courriel à : ihscgt76@bbox.fr.

12 MAI 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'IHS CGT 76

René Olleville, secrétaire, a présenté un rapport d'activité. Ce rapport renvoie aux nombreuses initiatives auxquelles nous avons participé. Arrêté, fin mars, il ne rend pas compte de la venue de Bernard Thibault à la maison du Peuple (voir page 24), ni des contributions, partenariats, interventions dans les médias, initiatives (voir notre site) concernant notre participation à la commémoration du 50^{ème} anniversaire de mai et juin 1968.

ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE NOTRE IHS

Notre revue le fil rouge 3 numéros ont été édités et tirés à 700 exemplaires en 2017

N°63 1917 : la grande grève des « midinettes » en région rouennaise - Ce que la vie m'a appris de Georges Ségué - Les 100 ans de la fédération des cheminots - Hommage à Jules Durand- 1968-2018. La résonnance des luttes d'hier avec celles d'aujourd'hui - Coup de projecteur sur le maquis de Barneville.

N°64 Numéro spécial consacré à notre initiative de lectures théâtralisée « *Voyage en terres d'espoir* ».

N°65 1968-2018 (Visuel qui reprend le fil conducteur de la séquence de ce grand moment de notre histoire sociale de la fin des années 60 au début des années 70). Témoignages de trois militants de la Seine-Maritime. Cheminots victimes de la répression. Histoire de l'Université de Rouen. Le numéro 66 reviendra sur les luttes de la CGT pour l'indépendance des peuples et la paix dans notre département durant les guerres de l'Indochine et de l'Algérie.

Journées IHS CGT 76

La diffusion du livre de Georges Ségué « *Ce que la vie m'a appris* » a permis d'organiser trois débats et de revenir sur la personnalité de Georges Ségué, son approche militante, en la reliant à notre période actuelle. L'un à Rouen le 8 novembre 2017 avec Gilbert Garrel, l'autre au Havre le 21 novembre 2017 avec François Duteil et le dernier à Dieppe le 6 décembre avec Elyane Bressol. Ces trois rendez-vous ont réuni plus de 250 personnes.

Voyage en terres d'espoir

Nous avons adapté à notre département la lecture théâtralisée du livre d'Edwy PLENEL qui effectue à partir de sa propre sensibilité un « *Voyage en terres d'espoir* » dans le « *Maitron* ». Deux troupes de théâtre « *Les mots à dire* » pour la région Rouennaise et « *le théâtre de la Bataille* » pour la région Dieppoise ont joué cette pièce revisitée par notre Institut. Ces représentations ont réuni 800 personnes et



ont permis de faire revivre la mémoire de militants de notre département :

Petit-Quevilly (dans le cadre de la journée l'Humain d'abord) organisée par la section du PCF le 30 septembre 2017 en présence d'Edwy Plénel et Claude Penetier
Dieppe le 6 octobre en présence de Claude Penetier
Le Tréport le 1 décembre en présence de Claude Penetier
Rouen (Fête de l'Humanité de Normandie) le 25 nov.
Gonfreville l'Orcher (dans le cadre de la semaine ouvrière) organisée par la municipalité le 20 jan. 2018 avec le concours d'Edwy Plénel et Claude Penetier.

Débat à Gonfreville l'Orcher avec Jacky Maussion président de l'IHS, Jean-Paul Lecoq; député communiste, Edwy Plénel, directeur de Médiapart et Claude Penetier directeur du Maitron. Photo : Luc Bourlé

Jules Durand

La mémoire, la tragédie vécue par Jules Durand constitue un engagement fort de notre institut en liaison avec le syndicat général des ouvriers dockers du port du Havre (Voir paragraphe sur le partenariat)

1968 - 2018 la CGT au cœur des luttes

Nous avons beaucoup travaillé avec les structures de la CGT et en particulier avec le Comité Régional CGT Normandie. Un CD sous forme de diaporama a été réalisé avec l'objectif de le personnaliser à chaque département, Union professionnelle ou syndicat. Nous avons actualisé nos expos et documents. C'est plus de 15 initiatives, expos, débats, que nous organiserons en mai juin 2018. Nous avons été aussi contactés à plusieurs reprises, sur ce sujet, par la presse locale, quelques radios, et FR3 Normandie.

LA VIE DE L'INSTITUT

Le nombre de nos adhérents reste stable

Adhérents individuels : 151

Comités d'entreprises : 12

Institutions et associations : 33

Organisations CGT syndicats, UD, UL, US : 114

Retraités : 97

102 de nos adhérents sont abonnés aux cahiers d'histoire sociale

Les bulletins d'adhésion à notre IHS sont distribués à chaque initiative de notre institut.

Réunions statutaires

Le bureau, composé de 9 camarades, se réunit tous les mois. La participation est de l'ordre de 70 %.

Le Conseil d'Administration, composé de 26 membres dont 2 forme la Commission de Contrôle, se réunit 5 fois par an. La participation est également de 70%.

L'Assemblée Générale se réunit une fois par an. La participation reste malheureusement très faible.

Lien avec l'organisation syndicale

Des progrès significatifs ont été enregistrés depuis 2 ans. Les liens avec l'UD 76 sont fraternels. Un accord de principe entre l'UD CGT 76 et l'IHS permet à notre Institut de bénéficier d'une aide financière. Les infos de l'IHS sont publiées très régulièrement dans l'Infos luttés de l'UD. Les relations avec les UL du département et gros syndicats sont dans l'ensemble excellentes.

Notre IHS répond systématiquement positivement à toutes les demandes d'interventions des organisations de la CGT. Concernant les archives, quelques syndicats nous ont sollicités pour le classement de celles-ci, mais nous n'avons pas pu réellement prendre en charge ces demandes.

Situation financière

Après quelques années difficiles, la situation financière s'est assainie grâce en particulier au soutien de l'UD CGT 76. Elle permet aujourd'hui d'envisager le développement de nos activités et initiatives avec une certaine sérénité.

Déménagement de notre siège

Notre institut a dû quitter ses locaux de la rue Rondeau à Rouen suite au déménagement de l'Union Départementale. Ce déménagement a perturbé quelque peu la vie de notre institut. Aujourd'hui, nous sommes installés à la Maison du peuple à Sotteville-lès-Rouen. Notons qu'une permanence y est assurée tous les jeudis ainsi qu'au Havre où notre institut dispose également d'un bureau.

COOPERATION ET PARTENARIAT

a) Editions de l'Atelier

Nous avons poursuivi et développé notre partenariat né avec l'édition du livre « *Les docks assassinés, l'affaire Jules Durand* » dont, à ce jour, nous avons diffusé plus de 3000 exemplaires, dont près de 250 en 2017. La diffusion à 100 exemplaires du livre sur Georges Séguy « *Ce que la vie m'a appris* » a donné l'occasion de 3 rencontres (voir paragraphe précédent).

b) Lardux Film

Après rencontre avec le producteur et la réalisatrice Sylvestre Meinzer, nous avons décidé d'apporter notre soutien à ce film « *Mémoires d'un condamné* » qui retrace la vie et la tragédie vécue par Jules Durand, Secrétaire du syndicat des charbonniers du port du Havre. Nous sommes très satisfaits de ce partenariat, tant il nous permet d'affirmer, de démontrer dans les documents promotionnels de ce film et lors des débats, que l'affaire Jules Durand n'est pas qu'une tragique turpitude judiciaire mais un crime de classe. La lutte pour le droit syndical revêt, à travers ce film, une réalité d'une cruelle actualité.

c) Association les Amis de Jules Durand

Cette association havraise regroupe des personnalités diverses, universitaires, syndicalistes, avocats, juges, qui œuvrent à la réhabilitation de Jules Durand. En 2017, le point fort fut l'inauguration du square Jules Durand à Paris à laquelle nous avons participé. Nous nous efforçons également de promouvoir la très belle expo qu'ils ont réalisé « Vie et combats de Jules Durand, docker charbonnier ». Un quatre pages réunissant les supports que nous mettons à disposition a été édité par notre IHS. Il est à la disposition de tous.

d) Association les Amis de l'Huma

Nous avons engagé un partenariat dans l'organisation d'initiatives communes autour, en particulier, du film de Gilles Perret « *La Sociale* » et du film de Sylvestre Meinzer.

e) Le Maitron

Plusieurs camarades de notre IHS rédigent des fiches sur les militants et militantes de notre département.

ACTIVITE ARCHIVISTIQUE

C'est sûrement notre point faible..... Cela est du en partie au changement de locaux de l'UD et de notre IHS. Nous avons néanmoins entrepris de répertorier à leur demande les archives de 3 importants syndicats sur la région havraise, les expos et autres documents édités par notre institut.

IHS NATIONAL

Nous nous félicitons des relations avec notre IHS national. La participation des camarades du bureau à nos initiatives a été très appréciée. Notre IHS participe bien entendu à l'Assemblée Générale et aux divers colloques et journées d'études. Chacune de nos participations fait l'objet de discussions au sein de notre C.A. Concernant le salon du livre, nous saluons fortement l'initiative. Nous y avons participé à chaque fois.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU FIL ROUGE

Soutenez-nous, rejoignez-nous, abonnez-vous au *Fil rouge*

Abonnement individuel 2018

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel : Tél. :

Adhésion simple ou abonnement au *Fil rouge*: 23 €/an
(sans abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)

Adhésion ou abonnement: 36 €/an
(avec abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)

Abonnement groupé pour 10 abonnés et plus (dans le cadre d'une association ou d'une section de retraités)

13 € x (nombre d'abonnés) = €/an

Abonnement groupement ou association 2018

Syndicat, UL ou association: 57 €/an
(avec 3 exemplaires du *Fil rouge*)

Comité d'entreprise (ou organisme équivalent):
(avec l'abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)
moins de 500 salariés: 89 €/an (avec 3 ex. du *Fil rouge*)
plus de 500 salariés: 175 €/an (avec 3 ex. du *Fil rouge*)

Nom et/ou intitulé :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : Tél. :

Date du paiement :

Adressez vos chèques à:
Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime
161, rue Pierre Corneille
76300 Sotteville-lès-Rouen

NOUVEAU - PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Réglez votre abonnement par prélèvement automatique afin de ne pas oublier. Nous vous préleverons **une fois par an**. Envoyez-nous un relevé d'identité bancaire et remplissez l'autorisation de prélèvement ci-dessous, nous ferons le nécessaire (notre numéro d'émetteur: 522922).

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever une fois par an sur ce dernier, si la situation le permet, le prélèvement ordonné par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Titulaire du compte

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Désignation du compte à débiter

Établissement :

Guichet :

N° de compte :

Clé RIB :

Créancier: IHS 76
Maison du Peuple, 161, rue Pierre Corneille
76300 Sotteville-lès-Rouen

Établissement teneur du compte

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Ne pas oublier le RIB



L'Assemblée générale de l'IHS CGT 76 s'est tenue le 23 mai au siège de l'Union syndicale des syndicats CGT de Rouen.

Elle a élu son conseil d'administration composé de **Jacky Maussion** (président), **Pierre Lebas** (premier vice-président), **Pierre Largesse**, **Robert Privat** (vice-présidents), **René Olleville** (secrétaire), **Marie-Agnès Lallier** (secrétaire adjointe), **Gael Pasquier** (archiviste), **Pascal Lamotte** (trésorier), **Jean-Jacques Lefebvre**, **Luc Bourlé** (trésoriers adjoints). Commission de contrôle financier: **Germain Narzis**, **Alain Bozec**. Membres du CA: **François Auvray**, **Marius Bastide**, **Bernard Berthelot**, **Jacques Defortescu**, **Sylvain Brière**, **Pascal Morel**, **André Delestre**, **Gilbert Louvet**, **Gilles Robillard**, **Thierry Leballeur**, **Jean-Louis Jegaden**, **Chantal Chatel**, **Serge Laloyer**.

Conformément aux statuts de l'IHS CGT 76, le conseil scientifique de l'Institut est composé de: **Michel Croguennec**, archiviste de la ville de Petit-Quevilly, **John Barzman**, professeur d'histoire contemporaine, directeur IDEES-Le Havre (cirtai) UMR 6266 CNRS/Université du Havre, **Marie-Paule Dhaille/Hervieu**, docteur en histoire contemporaine Université de Rouen, **Pierre Largesse**, historien, vice-président de l'IHS CGT 76, **Boris Lecœur**, professeur agrégé d'histoire, **Yannick Marec**, professeur d'histoire contemporaine Université de Rouen, **Claude Mazauric**, professeur émérite d'histoire moderne de l'Université de Rouen, **Michel Pigenet**, professeur d'histoire contemporaine Paris 1 Sorbonne, **Monique Roland-Simion**, agrégée d'histoire Université de Rouen, **Marie Sanchez**, conservatrice du patrimoine de la CREA, **Eric Saunier**, maître de conférence en histoire moderne de l'Université du Havre, **Sandrine Sevestre**, conservatrice Archives Départementales de Seine-Maritime.

